

Des naturalisations qui inquiètent - 1/1

La FIFA souhaite mettre un terme aux naturalisations abusives. Le Qatar, le Togo, la Mauritanie sont visés.

La récente victoire de la Tunisie à la CAN 2004, due en grande partie au brésilien Santos naturalisé à l'aube du tournoi, semble raviver le débat sur les naturalisations abusives. La FIFA est préoccupée par ce qu'elle juge comme une interprétation abusive de règlement, qui stipule qu'un joueur ayant déjà joué dans les sélections juniors d'un pays peut être appelé sous les drapeaux d'un autre pays. L'ancien règlement interdisait le passage d'une nation à une autre si le joueur avait déjà porté les couleurs de son pays, même dans les catégories d'âge.

L'épidose des Franco-Maliens Kanouté et Sako ne semblent pas avoir été l'élément déclencheur mais plutôt ce qui a remis l'affaire sur le tapis. En effet, selon la FIFA : *" Leur choix s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la récente modification des statuts qui avait pour but de donner une nouvelle opportunité à des joueurs bloqués par une sélection dans des équipes de jeunes. "* Par contre, en ce qui concerne le néo Tunisien Santos, la FIFA estime qu'il s'agit d'une dérive.

Un cas de dérive très net est celui du français Philippe Troussier, sélectionneur de l'équipe du Qatar, qui semble prêt à faire des propositions financières à plusieurs joueurs afin qu'ils acquièrent la nationalité qatarienne. Ce cas est issu d'une tendance qui existe depuis un bon moment. Le Togo aurait se serait ainsi déjà attribué les services de 5 Brésiliens et la Mauritanie a délivré des passeports à 3 joueurs français. Dans ces conditions, la FIFA estime que c'est l'esprit sportif qui est bafoué.

Les hautes instances vont donc devoir lutter contre ce phénomène de contournement du règlement.